

Rue des Merisiers, 7 - 1050 Bruxelles (Ixelles)

☎ 02/672.59.54 - 📠 02/660.89.27 **Courriel:** directionadj@gmail.com

Bonjour à tous,

Avis à tous ceux qui aiment se raconter des histoires : nous vous proposons d'en faire profiter les autres. En effet, le Collège Saint-François organise en 2019 son quatrième

## **GRAND CONCOURS DE NOUVELLES !...**

(et cette année :)

### **... D'ILLUSTRATIONS !**

Pour y participer, écrivez-nous une histoire ou réalisez une illustration de votre propre invention autour du

#### **THEME : REINVENTONS NOTRE QUARTIER**

*(les Arcades, le Place Keym, la gare de Boondael, etc.)*

Il est ouvert à tous (élèves et adultes du Collège, habitants du quartier... hors écrivains ou illustrateurs professionnels). Vous concurrez dans la catégorie qui correspond à votre âge (moins de 15 ans, plus de 15 ans ou adultes) et à la nature de votre participation (texte ou illustration). Il est bien entendu possible de concourir avec un texte et une illustration.

Un jury, composé d'adultes de l'école ou liés à la littérature ou à l'illustration, sélectionnera dans chaque catégorie les trois meilleurs textes ou les trois meilleures illustrations, dont les auteurs se verront récompensés par des prix offerts par nos sponsors. Attention : les adultes ne recevront pas de prix mais leurs meilleurs textes ou illustrations seront, comme ceux des autres lauréats, édités en un recueil. Ce recueil sera offert aux heureux élus et vendu à un prix modique à tous ceux qui le désirent.

Ci-joint, voici le règlement du concours. N'hésitez pas à vous lancer dans l'aventure : l'évaluation des nouvelles et des illustrations par le jury est anonyme et il n'est pas nécessaire d'être un artiste confirmé pour avoir des choses intéressantes à dire !

A vos plumes ! A vos crayons !

Mme Zizi, MM. Chaussier et Jadin, professeurs

Rue des Merisiers, 7 - 1050 Bruxelles (Ixelles)

☎ 02/672.59.54 - 📠 02/660.89.27 **Courriel:** directionadj@gmail.com

## **Règlement des concours de textes et d'illustrations :**

1. La date limite de remise du texte et/ou de l'illustration est le lundi 29/4.
2. Les concours sont ouverts à tous les écrivains et illustrateurs non professionnels.
3. Les textes sont classés dans les catégories suivantes : élèves de moins de 15 ans (à la date de remise), élèves de plus de 15 ans et adultes.
4. Les illustrations sont classées dans les catégories suivantes : élèves scolarisés et adultes.
5. Les textes et illustrations sont évalués de façon anonyme par deux jurys composés d'adultes de l'école ou liés à la littérature et à l'illustration.
6. Les prix seront décernés fin juin (date à préciser). Les meilleurs textes et illustrations seront réunis dans un fascicule offert aux lauréats et vendus aux autres pour une somme modique.

## **Règles spécifiques au concours de textes :**

7. La participation au concours de textes doit se composer de deux envois séparés à envoyer par mail à l'adresse [csfconcours@gmail.com](mailto:csfconcours@gmail.com) (dans le corps du texte ou en fichier joint .doc ou .docx) :
  - a. Premier envoi – un document d'identification : nom et prénom, catégorie (élève de moins de 15 ans ; élève de plus de 15 ans ; adulte), adresse avec un numéro de téléphone et le titre du texte (en grand).
  - b. Second envoi – le texte lui-même : sans mention du nom mais avec son titre (pour permettre de le relier *a posteriori* au document d'identification).
8. Le texte ne dépassera pas 2500 mots (utilisez les outils statistiques de vos traitements de texte !).
9. Veillez à la qualité et à la clarté de la langue et au soin de la présentation.
10. Un ou plusieurs lieux du quartier de l'école (les Arcades, la Place Keym, le Delhaize, les gares de Watermael ou Boondael, les potagers...) doivent jouer un rôle important dans l'histoire. Ces lieux peuvent être revisités selon votre inspiration et votre créativité : toutes les réinterprétations sont admises.
11. Tous les genres narratifs sont admis : policier, fantastique, science-fiction, romantique, historique...
12. L'histoire doit être personnelle et originale. Aucun passage ne doit être recopié ni inspiré d'un autre texte.

Rue des Merisiers, 7 - 1050 Bruxelles (Ixelles)

☎ 02/672.59.54 - 📠 02/660.89.27 **Courriel:** directionadj@gmail.com

## ***Règles spécifiques au concours d'illustrations :***

13. La participation au concours d'illustrations doit se composer de deux documents séparés à déposer sous format papier à l'un des professeurs organisateurs (Mme Zizi, M. Chaussier ou M. Jadin) :
  - a. Premier envoi – un document d'identification : nom et prénom, catégorie (élève scolarisé ; adulte), adresse avec un numéro de téléphone et un titre pour l'illustration (en grand).
  - b. Second envoi – l'illustration elle-même : sans mention du nom mais avec le titre (pour permettre de le relier *a posteriori* au document d'identification).
14. La taille de l'illustration ne dépassera pas le format A4.
15. Veillez au soin de la présentation.
16. Un ou plusieurs lieux du quartier de l'école (les Arcades, la Place Keym, le Delhaize, les gares de Watermael ou Boondael, les potagers...) doivent apparaître sur l'illustration. Ces lieux peuvent être revisités selon votre inspiration et votre créativité : toutes les réinterprétations sont admises.
17. Tous les genres illustratifs sont admis : dessin (crayon, feutre, pastel, crayon gras...), peinture (huile, aquarelle...), collage, photo, photomontage...
18. L'illustration doit être personnelle et originale : aucun élément ne peut être recopié d'un autre document.